République Française
VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
Département des Hauts-de-Seine

Bordée par la Seine, à 4km de Paris,
Villeneuve-la-Garenne bénéficie d'une situation géographique de choix au cœur du territoire francilien.

Engagée dans une mutation urbaine et architecturale ambitieuse et innovante, Villeneuve-la-Garenne se mobilise pour l'évolution constante de la qualité et de la diversité du bouquet de services publics proposés à ses 26000 habitants et à ses acteurs locaux associatifs et économiques.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne recrute

pour sa Direction de l'aménagement et des grands projets

UN GESTIONNAIRE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ DES ERP ET D'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS (H/F)
Cadres d'emploi des Techniciens (catégorie B) et des Agents de maîtrise (catégorie C)

Placé(e) au sein de la Direction de l'aménagement et des grands projets, sous l'autorité hiérarchique de la direction de l'exploitation, vous êtes le référent de la collectivité pour le suivi réglementaire des Établissements Recevant du Public (ERP) en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes. Garant(e) de la sécurité des usagers, des agents et des habitants, vous intervenez sur un champ d'action riche, mêlant expertise réglementaire, suivi de travaux et prévention des risques majeurs.

⊙Description du poste & activités principales

Vous organisez, planifiez et assurez le suivi des commissions communales de sécurité et d'accessibilité, et participez aux sous-commissions départementales. À ce titre, vous analysez les dossiers d'autorisation instruits par la commune, notamment les permis de construire et les demandes concernant les ERP de la 1ère à la 5ème catégorie, et veillez au respect des prescriptions réglementaires. Vous instruisez également les dossiers de manifestations et contrôlez les installations afin de garantir le respect des règles de sécurité.

Sur le patrimoine communal, vous préparez et suivez les conditions de sécurité et d'accessibilité des équipements de la Ville. Vous assurez la mise en œuvre et le suivi des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, et contrôlez les travaux nécessaires à la levée des réserves et observations formulées lors des commissions de sécurité ou par les contrôleurs techniques, en lien avec les services concernés.

Vous contribuez enfin à la mise à jour des données techniques du patrimoine et au suivi des documents réglementaires.

Votre champ d'intervention s'étend également à la prévention des risques et à la gestion de crise. Vous élaborez, mettez à jour et faites vivre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Vous assurez le suivi des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) et des dispositifs Vigipirate dans les écoles, en lien avec la Police Municipale, l'Éducation nationale, les directions d'établissements et les services de l'État. Vous suivez par ailleurs les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) (enregistrement des dossiers, formalités, préparation des avis, mise à jour des bases de données) et représentez la Ville lors des exercices de simulation de crise, des exercices risques majeurs et des Plans d'Opération Interne (POI) des entreprises du territoire. Interlocuteur(trice) privilégié(e) des directions opérationnelles en charge de la construction, des travaux neufs et de l'exploitation, que vous accompagnez dans leurs projets et opérations de travaux, vous développez une collaboration transversale avec l'ensemble des services de la collectivité. Vous contribuez ainsi pleinement à la sécurité de tous et à la qualité du service public dans une ville en pleine mutation.

⊙Profil recherché

Vous disposez de connaissances de la réglementation en matière d'hygiène, de santé publique et d'habitat, et maîtrisez les procédures administratives et rédactionnelles.

À l'aise sur le terrain, vous savez conduire des enquêtes et réaliser des contrôles sur site. Vous aimez travailler en partenariat avec les institutions comme avec les services municipaux.

Rigueur, discrétion, qualités relationnelles et sens du service public sont indispensables à l'exercice de ces fonctions. Vous rejoindrez une collectivité engagée dans de grands projets, où votre expertise contribuera directement à la sécurité des usagers et des habitants.

⊙Lieu de travail : Centre Technique Municipal

⊙Conditions d'emploi :

- **Techniciens territoriaux (cat. B) ou Agents de maîtrise (cat. C)**
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Restaurant communal – télétravail – participation mutuelle labellisée et prévoyance
- Horaires irréguliers, astreintes et réunions possibles hors horaires de travail

Candidature à adresser à :

Monsieur le Maire
Mairie de Villeneuve-la-Garenne
28, avenue de Verdun
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE
recrutement@villeneuve92.com